



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 6 février 2017 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>me</sup> et MM. les conseillers Pauline Mercier, Jean Lalande, Vincent Roy et Rico Laguë, sous la présidence du maire suppléant, M. André Claveau, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière.

### **Première période de questions**

Les dix-sept personnes présentes ne posent aucune question.

**2017-028**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le sujet suivant :

31. Demande de subvention pour l'entretien de la piste cyclable (Route verte)

### **Procès-verbaux**

**2017-029**

#### **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2017**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2017 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2017.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

### **Réglementation**

**2017-030**

#### ***Règlement concernant la circulation et le stationnement - RM-330 - Avis de motion***

M. Vincent Roy donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant la circulation et le stationnement - RM-330* afin de mettre à jour les annexes.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

**2017-031**

#### ***Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham - Avis de motion***

M. Jean Lalande donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham* afin de le mettre à jour.



Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

**2017-032      *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-005 et H4-018) - Avis de motion***

M<sup>me</sup> Pauline Mercier donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-005 et H4-018)* afin de permettre un projet de mini-maisons.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

**2017-033      *Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-005 et H4-018)***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-005 et H4-018)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE l'assemblée publique d'information sur ce projet soit tenue le 6 mars 2017.

**2017-034      *Adoption du second projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-157 et H3-120)***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 16 janvier 2017;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté le 16 janvier 2017;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-157 et H3-120)* soit adopté suivant sa forme et teneur.



**2017-035**      **Adoption du Règlement 510 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 16 janvier 2017;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 510 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Farnham* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2017-036**      **Adoption du Règlement 511 relatif à l'attribution des numéros civiques des bâtiments**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 16 janvier 2017;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 511 relatif à l'attribution des numéros civiques des bâtiments* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**Administration générale, greffe et affaires juridiques**

**2017-037**      **Pacte Brome-Missisquoi**

CONSIDÉRANT que les sommes prévues au Pacte Brome-Missisquoi 2016 pour le pôle Farnham-Sainte-Sabine n'ont pas été totalement attribuées;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande à ce que les sommes non attribuées au Pacte Brome-Missisquoi 2016 pour le pôle Farnham-Sainte-Sabine soient transférées et ajoutées aux sommes disponibles pour le même pôle à l'édition 2017.

QUE la Ville de Farnham présentera, en 2017, une demande pour l'acquisition et l'installation d'enseignes numériques pour les entrées de ville.

**2017-038**      **Croix-Rouge canadienne - Entente de services aux sinistrés**

Document : Projet d'entente avec la Croix-Rouge canadienne daté du 10 janvier 2017.

CONSIDÉRANT que la Croix-Rouge canadienne a apporté des modifications mineures à l'entente signée en 2014;



Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le projet d'entente à intervenir avec la Croix-Rouge canadienne relatif aux services aux sinistrés, tel que soumis.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-230-00-639.

**2017-039      Municipalité de Saint-Armand - Appui**

Document : Résolution 16-11-326 de la Municipalité de Saint-Armand datée du 7 novembre 2016.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Armand s'oppose à l'appellation « Rocher du Repos des Noirs » soumis par la Commission de Toponymie du Québec pour désigner un lieu commémoratif de son territoire;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham appuie la dénomination « Nigger Rock » pour désigner un lieu commémoratif sur le territoire de la Municipalité de Saint-Armand.

**2017-040      Organisme de bassin versant de la Yamaska - Renouvellement d'adhésion**

Document : Courriel de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska daté du 16 novembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham renouvelle son statut de membre de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska pour l'année 2017, au coût de 50 \$.

QUE le conseil municipal désigne M. André Claveau afin d'y représenter la Ville de Farnham.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-494.

**2017-041      Union des Municipalités du Québec - Programme d'assurances des organismes à but non lucratif**

CONSIDÉRANT que des organismes à but non lucratif œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la Ville de Farnham ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir;

CONSIDÉRANT que l'Union des Municipalités du Québec, en partenariat avec les Municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité afin d'aider les organismes à but non lucratif;



**VILLE DE FARNHAM  
PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2017**

CONSIDÉRANT que l'Union des Municipalités du Québec procédera sous peu à un appel d'offres public pour les Municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et au prix les plus avantageux pour les organismes à but non lucratif et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureurs identifiés;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham fasse partie du regroupement pour lequel l'Union des Municipalités du Québec procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et au prix les plus avantageux pour les organismes à but non lucratif reconnus par la Ville de Farnham.

Que le conseil municipal reconnaisse, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les organismes à but non lucratif suivants :

OBNL-000908	Le Phare source d'entraide	525, rue Saint-Édouard, bureau 103, Farnham
OBNL-001048	Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi	505, rue du Sud, local 2014, case postale 307, Cowansville
OBNL-002182	Popote roulante de Farnham	415, rue de l'Hôtel-de-ville, Farnham
OBNL-000257	La Maison des jeunes de Farnham inc.	455, rue Yamaska Est, Farnham
OBNL-001108	Action-Plus Brome-Missisquoi	525, rue Saint-Édouard, Farnham
OBNL-000262	Chambre de commerce de Farnham et région	477 rue de l'Hôtel-de-Ville, Farnham
OSBL-0100306	Troupe de ballet jazz et classique de Farnham	Case postale 204 Succursale Bureau-chef, Farnham
OBNL-000260	Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi	455, rue Yamaska Est, Farnham
OSBL-0100236	Éducation des adultes en français de base	455, rue Yamaska Est, Farnham
OBNL-000258	La Fondation les Foyers Farnham	800, rue Saint-Paul, Farnham
OSBL-0102892	Club troisième âge de Farnham inc.	421, rue de l'Hôtel-de-Ville, Farnham

## Finances municipales

2017-042

### Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 2 février 2017

Documents : Listes de chèques et état des revenus et dépenses au 2 février 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :



Déboursés payés d'avance pour un montant total de 519 287,81 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 438 375,56 \$.

QUE l'état des revenus et dépenses au 2 février 2017 soit approuvé.

QUE le compte de dépenses de M<sup>me</sup> Pauline Mercier soit approuvé.

**2017-043      Tournois de hockey intermunicipalités**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 23 janvier 2017.

CONSIDÉRANT que des employés municipaux désirent organiser deux tournois de hockey intermunicipalités à Farnham;

CONSIDÉRANT que des frais devraient s'appliquer pour la réservation des heures de glace pour ces événements;

CONSIDÉRANT que les profits de ces tournois seront remis à un organisme de Farnham;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que des employés municipaux organisent deux tournois de hockey intermunicipalités à l'aréna Madeleine-Auclair les 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 28 avril 2018.

QUE les heures de glace pour ces événements soient offertes par la Ville de Farnham.

Que cette gratuité représente une contribution financière d'environ 3 335 \$.

**2017-044      Droits des exploitants de carrières et sablières**

Document : Dossier de la trésorière daté du 18 janvier 2017.

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi voit à la perception et à la distribution des droits des exploitants de carrières et sablières;

CONSIDÉRANT qu'une partie de ces sommes sont remises aux Municipalités;

CONSIDÉRANT que les sommes remises doivent être utilisées pour la réfection ou l'entretien de voies publiques;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham décrète que les sommes reçues de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, durant l'exercice financier 2016, en vertu de l'imposition des droits des exploitants de carrières et sablières soient utilisées pour les travaux de pavage annuel.

**2017-045      Service de traitement des eaux - Utilisation du fonds de roulement**

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 24 janvier 2017.





CONSIDÉRANT les projets à être réalisés en 2017;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal décrète que le financement des dépenses suivantes le sera par le fonds de roulement et remboursées sur une période de trois ans :

Projet	Montant budgété
<b>Usine de filtration</b>	
Pompe de dosage de soude caustique	6 900 \$
Pompe à boue des décanteurs	6 500 \$
<b>Usine d'épuration</b>	
Fabrication des pièces - Fossé d'oxydation	18 000 \$
Installation des pièces - Fossé d'oxydation	17 500 \$

**2017-046 Programme d'accompagnement en loisir pour personnes handicapées 2017-2018**

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 11 janvier 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise M<sup>me</sup> Julie Laguë, trésorière, à déposer une demande d'aide financière en vertu du Programme d'accompagnement en loisir pour personnes handicapées 2017-2018.

**2017-047 Travaux de vidange des fosses septiques - Paiement 18**

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 16 janvier 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 18 des travaux de vidange des fosses septiques à la compagnie Enviro<sup>5</sup> au montant de 157,41 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-451-20-446.

**2017-048 Travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau - Paiement 6**

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 20 janvier 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 6 des travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau à la compagnie Groupe Mécano inc. au montant de 30 952,11 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 2 991,19 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.



QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

## Ressources humaines

**2017-049      Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics  
(Département B - Service des travaux publics)**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Zachary Blanchet à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B - Service des travaux publics) à compter du 6 mars 2017 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

**2017-050      Création de postes « Pré-retraite temps partiel » - Employés cols blancs  
et employés cols bleus**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 25 janvier 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la création de postes « Pré-retraite temps partiel » pour les employés cols blancs et les employés cols bleus.

QUE ces nouveaux postes soient régis par les lettres d'entente 11 pour les employés cols bleus et 16 pour les employés cols blancs.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

**2017-051      Démission d'un pompier**

Document : Lettre de M. Simon Surprenant datée du 23 janvier 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte la démission de M. Simon Surprenant, effective le 23 janvier 2017.

QUE des remerciements soient transmis à M. Surprenant pour le travail effectué à ce poste depuis son embauche.

**2017-052      Nomination d'un chef d'équipe au Service des travaux publics  
(Département B - Service des travaux publics)**

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU que le conseil municipal octroie le titre de chef d'équipe au Service des travaux publics (Département B - Service des travaux publics) à M. Maxime Papineau, à compter du 7 février 2017, pour une période d'essai de six mois.

QUE les conditions de travail rattachées à ce titre soient celles établies à la convention collective en vigueur.





## Services techniques et développement

2017-053

### Octroi du contrat de vidange systématique des fosses

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 20 janvier 2017 et analyse de conformité administrative datée du 27 janvier 2017.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, trois soumissions ont été déposées comme suit :

Soumissionnaires	Prix total (Incluant les taxes)
Enviro <sup>5</sup>	123 713,10 \$
Beaugard Environnement Itée	156 366 \$
Kelly Sani-Vac inc.	160 836,23 \$

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le contrat pour la vidange des fosses septiques pour les années 2017 et 2018 soit octroyé à la compagnie Enviro<sup>5</sup> au coût unitaire établi dans leur soumission, soit 134,50 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-451-20-446.

2017-054

### Hydro-Québec - Réseau d'éclairage public

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 23 janvier 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le directeur des Services techniques et développement est autorisé à faire les demandes nécessaires au réseau d'éclairage public auprès d'Hydro-Québec.

QUE la Ville de Farnham accepte de payer les frais suivant en fonction du type d'intervention :

Type(s) d'intervention(s)	Frais
Raccordement du réseau d'éclairage à notre réseau	361 \$
Installation et raccordement d'un luminaire en simultané	144 \$
Raccordement d'un luminaire	144 \$
Raccordement d'un luminaire à une borne d'alimentation commune	144 \$
Débranchement d'un luminaire	144 \$
Rebranchement d'un luminaire	144 \$
Enlèvement d'un luminaire	144 \$



Type(s) d'intervention(s)	Frais
Remplacement d'un luminaire	288 \$
Déplacement d'un luminaire	288 \$

QUE cette résolution soit valide du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2018.

QUE ces dépenses soient imputées au poste budgétaire 02-340-00-521.

**2017-055 Prolongement de la rue des Marguerites Est, phase 2 - Modification à la résolution 2017-022**

Document : Résolution 2017-022 adoptée le 16 janvier 2017.

CONSIDÉRANT que l'autorisation de signature des actes de transfert de propriété n'a pas été insérée dans la résolution 2017-022;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal modifie la résolution 2017-022 en y ajoutant le paragraphe suivant :

« QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision. »

**2017-056 Comité consultatif d'urbanisme - Nomination d'une secrétaire**

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal désigne M<sup>me</sup> Jennika Rodrigue Lacasse, inspectrice senior aux Services techniques et développement, à titre de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme.

**2017-057 Demande de dérogation mineure - Lot 4 355 772 du cadastre du Québec - 1350, chemin Delorme**

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 décembre 2016.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 11 janvier 2017;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure de M. Pierre Lebeau, propriétaire du lot 4 355 772 du cadastre du Québec, sis au 1350, chemin Delorme visant à permettre la subdivision d'un lot irrégulier ayant un frontage de 9,09 m, alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent un frontage minimal de 30 m.



## Ajout

2017-058

### **Demandes de subvention pour l'entretien de la piste cyclable (Route verte) - Années 2016 et 2017**

Document : Dossier de la trésorière daté du 1<sup>er</sup> février 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le rapport du Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc., responsable de l'entretien de la piste cyclable (Route verte) pour la saison 2016.

QUE la Ville de Farnham approuve les prévisions budgétaires du Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc., responsable de l'entretien de la piste cyclable (Route verte) pour la saison 2017.

QUE le conseil municipal atteste que le montant total des subventions n'excède pas 50 % des dépenses réellement encourues par la Ville de Farnham.

QUE la Ville de Farnham confirme que l'accès à la piste cyclable sur son territoire est libre et gratuit.

QUE M<sup>me</sup> Julie Laguë, trésorière, soit autorisée à déposer les demandes de subvention pour les années 2016 et 2017 auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

### **Seconde période de questions**

Cinq des dix-neuf personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Pacte Brome-Missisquoi.
- Utilisation du Stationnement de l'Hôtel-de-Ville.
- Travaux projetés à l'aréna Madeleine-Auclair.
- Éclairage de rues.
- Demande de virage prioritaire à l'intersection des routes 104 et 235.

La séance est levée à 19 h 35.

---

Marielle Benoit, OMA  
Greffière

---

André Claveau  
Maire suppléant